



FORMATION PROFESSIONNELLE

# Comprendre la transmission du patrimoine



## PUBLIC VISÉ

Tous publics et notamment salarié(e) s en entreprises, sociétaires des banques coopératives, membres des mutuelles....



## PRÉREQUIS

Absence de prérequis



## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS / COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et choisir les moyens de transmettre à ses proches, tout en respectant la loi

## → OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les **différents types de vie en couple** et comprendre les incidences sur la répartition des biens
- Comprendre les raisons familiales, patrimoniales et professionnelles qui peuvent nécessiter d'organiser la **préparation d'une succession**
- Connaître les **règles en matière de transmission** (avec ou sans préparation) : types de biens transmissibles, dévolution successorale
- Maîtriser les **démarches à effectuer** après le décès d'un proche

## → DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Durée** (en distanciel et en présentiel) : 1 jour  
Horaires : 9h-12h30 et 14h00-17h30
- **Organisation : formation en intra** (A la demande, possibilité de formation multi-structures)
- **Lieu : si présentiel**, mise à disposition des locaux par le client (salle, vidéoprojecteur, paper board). **A distance** : utilisation de l'outil TEAMS CONFERENCING en priorité

## → NOMBRE DE STAGIAIRES

- **En présentiel** :  
6 stagiaires minimum/  
12 maximum
- **En distanciel** : 4 stagiaires minimum/10 maximum

## → MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- L'accès à nos programmes est réservé aux publics (actifs, bénévoles, retraités...) de nos partenaires (clients). **Finances & Pédagogie ne prend pas en compte les inscriptions individuelles.**

- Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités identifiées, le délai pour la mise en place de la formation est d'un mois (en moyenne).
- Nous clôturons les inscriptions 48h avant le début de la formation.

## → ACCESSIBILITÉ ET PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

- Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation (transmission d'un questionnaire pour mettre en place les compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire) pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée.
- Dans le cas d'externalisation des locaux de formation, nous vérifions auprès de l'hôte qu'il répond aux exigences de l'ERP 5<sup>ème</sup> catégorie par mail avant le début de la formation.
- Par ailleurs, en fonction des demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- Pour toutes informations complémentaires contacter notre **référént(e) Handicap**



## ➔ BUDGET (Prix public)

### En présentiel

- Journée = 1300 euros
- Demi-journée = 690 euros

### A distance

- Formation = 200 euros / heure

### En multi-structures

#### (présentiel et à distance)

- Journée = 170 euros / personne (10 participants minimum)
- Demi-journée = 80 euros / personne

Finances & Pédagogie enregistrée au service de contrôle de la formation professionnelle sous le numéro 11 75 01779 75, bénéficie des dispositions actuelles de l'instruction n° 36 du 5 mars 1985 (DGI) permettant l'**exonération de la TVA sur les prestations et activités de formation.**

## ➔ MODALITÉS DE RÈGLEMENT

À réception de la facture, par chèque ou virement

## ➔ EXPERTISE ET COMPÉTENCES DE NOS CONSEILLERS

Les formateurs de Finances & Pédagogie sont des experts des questions financières. Issu(e)s du monde de la finance, ayant occupé différents postes au cours de leur parcours professionnel, ils maîtrisent les techniques bancaires. Ils suivent régulièrement des formations pour mettre à jour leurs techniques d'animation et actualiser le contenu de leurs formations

Pour nous contacter :

<https://www.finances-pedagogie.fr/contact/>

Liste des formateurs en régions :

<https://www.finances-pedagogie.fr/liste-des-conseillers/>

## ➔ MÉTHODES MOBILISÉES

- La formation s'appuie sur l'utilisation de supports PowerPoint, d'études de cas et de quizz interactifs
- Des supports pédagogiques sur les thèmes précités sont remis au format papier ou électronique

## ➔ SUIVI ET ÉVALUATION

- Attestation de présence ou d'assiduité
- Evaluation formative (QCM, exercices pratiques)
- Evaluation sommative (évaluation « à chaud » et « différée »)

# PROGRAMME DE FORMATION



## ▶ JOUR 1 – MATIN

### MODULE 1 : LA COMPOSITION DU PATRIMOINE

#### SUCCESSORAL : ACTIF, PASSIF

(Exposé, échanges d'expériences)

### MODULE 2 : LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIE EN COUPLE

(Exposé, cas pratiques)

- Le PACS, l'union Libre et les régimes matrimoniaux
- L'incidence sur la répartition des biens : biens propres et biens communs, usufruit, nue-propriété, pleine propriété

### MODULE 3 : LES RÈGLES DE LA DÉVOLUTION SUCCESSORALE

(Exposé, cas pratiques)

- L'ordre des héritiers
- La part réservataire
- La quotité disponible

## ▶ JOUR 1 – APRÈS-MIDI

### MODULE 4 : LA PRÉPARATION FINANCIÈRE DE LA SUCCESSION

(Exposé, cas pratiques)

- Donner de son vivant et transmettre à son décès : testament, donation simple, donation-partage, la donation entre époux, le don manuel
- Le cas de l'assurance-vie
- Le changement de régime matrimonial

### MODULE 5 : LE COÛT DE L'HÉRITAGE : FRAIS DE NOTAIRE, DROITS DE DONATION, DROITS DE SUCCESSION

(Exposé, cas pratiques)

### MODULE 6 : LES FORMALITÉS À ACCOMPLIR APRÈS LE DÉCÈS D'UN PROCHE

(Exposé, cas pratiques)

- Les délais de déclaration
- Les démarches administratives
- L'acceptation ou non de la succession

## RÉFÉRENT(E)S

### > Administratif : Roseline KOUAME

[roseline.kouame@finances-pedagogie.caisse-epargne.fr](mailto:roseline.kouame@finances-pedagogie.caisse-epargne.fr)

### > Pédagogie et handicap : Marie-Veronique BRYON

[marie-veronique.bryon@finances-pedagogie.caisse-epargne.fr](mailto:marie-veronique.bryon@finances-pedagogie.caisse-epargne.fr)





## Retrouvez toutes nos formations sur [www.finances-pedagogie.fr](http://www.finances-pedagogie.fr)

- ACCOMPAGNER LES LOCATAIRES  
EN DIFFICULTES FINANCIERES
- DE L'ENDETTEMENT AU SURENDETTEMENT
- ETRE UN CONSOMMATEUR AVERTI
- LES ASSURANCES, COMMENT ÇA MARCHE ?
- COUPLE ET ARGENT
- PRÉPARER SON ACHAT IMMOBILIER
- JE MONTE MA BOITE
- BENEVOLAT ET GESTION DE L'ASSOCIATION
- BIEN PREPARER SA RETRAITE
- ▶ • **COMPRENDRE LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE**
- L'ARGENT DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
- ACCOMPAGNER LES CLIENTS EN SITUATION  
DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE
- GERER LA RELATION BANCAIRE ET MAÎTRISER L'ENDETTEMENT
- L'ÉPARGNE ET DES PLACEMENTS
- LE MICROCRÉDIT, POUR QUI ? POUR QUOI ?
- LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



**Finances & Pédagogie**  
*Amener chacun à mieux maîtriser l'argent*